

Fédérations Syndicales des Cheminots CGT – UNSA – SUD-Rail – CFDT

AGENTS DES SERVICES COMMUNS : La coupe est pleine...

La Direction doit considérer nos revendications comme légitimes !

Depuis des années, la Direction de la SNCF s'est attachée, à travers ses multiples réorganisations, à démanteler les fonctions des Services Communs. Cela se traduit au quotidien par la perte de la transversalité issue de la gouvernance des activités, réduisant considérablement notre capacité à faire respecter les règles.

La rentabilité, qui a été imposée à nos métiers, a eu un impact négatif et important sur les conditions de vie au travail des personnels et sur la qualité du travail. Les réductions d'effectifs, les pertes de savoirs et de savoir-faire ont désorganisé et déstabilisé la cohésion de ces services. Mais elle a aussi détruit la proximité, réduit la réactivité et la capacité d'écoute, servant plus aux intérêts financiers qu'aux besoins des agents ou de l'entreprise. Au total, les attaques sur nos métiers mettent à mal les personnels qui tentent avec de grandes difficultés de préserver des prestations de qualité au service de tous.

C'est donc bien l'ossature de la SNCF qui est remise en cause, dans la droite ligne du démantèlement de l'entreprise publique intégrée.

Mais au-delà, c'est aussi notre Statut dans son intégralité qui est menacé.

Les Fédérations Syndicales CGT, UNSA, SUD-Rail, CFDT ont, à maintes reprises, alerté la Direction sur l'ensemble de ces problématiques, dans différentes audiences ou dans le cadre des Instances Représentatives du Personnel. Aucune avancée significative ne nous est apparue.

Cette situation d'échec du dialogue social est due à l'attitude obtuse de la Direction. Celle-ci se montre au final méprisante à l'égard de la conscience professionnelle déployée par les agents des Services Communs, quels que soient leurs métiers et leurs qualifications.

**Rassemblons-nous le 10 FEVRIER 2011 à 12h00
Place de Budapest à Paris**

**Pour faire avancer nos revendications sur chacun de nos métiers
des Services Communs.**

- ➔ **POUR la revalorisation de la prime de travail,**
- ➔ **POUR des effectifs suffisants,**
- ➔ **POUR un déroulement de carrière convenable,**
- ➔ **POUR des conditions de travail respectueuses,**
- ➔ **CONTRE les réorganisations destructrices du sens de notre travail et des valeurs essentielles de notre entreprise publique de service public.**